

MASSOTHÉRAPEUTES
UN SONDAGE
EXCLUSIVEMENT POUR VOUS!



POURQUOI UNE ÉTUDE DE PERTINENCE?

LE RAPPORT FINAL DE LA RENCONTRE SPÉCIALE DU MILIEU DE LA MASSOTHÉRAPIE QUI S'EST TENUE EN NOVEMBRE 2012 NOUS INDIQUE LE SOUHAI DE MILIEU DU TRAVAIL DE LA MASSOTHÉRAPIE D'AVOIR UN MEILLEUR ENCADREMENT DE SA PROFESSION.

L'ÉTUDE DE PERTINENCE, PRÉSENTEMENT EN COURS, PERMETTRA DE DÉTERMINER SI UNE NORME PROFESSIONNELLE CORRESPOND À LA MEILLEURE STRATÉGIE POUR LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE LA MASSOTHÉRAPIE.

SOINS PERSONNELS QUÉBEC DOIT S'ASSURER QUE CE SONDAGE SOIT RÉPONDU PAR DES MASSOTHÉRAPEUTES QUI PRATIQUENT LE MÉTIER OU PAR DES EMPLOYEURS QUI EMBAUCHENT DES MASSOTHÉRAPEUTES. C'EST POURQUOI LES COORDONNÉES DES RÉPONDANTS SONT OBLIGATOIRES. LES INFORMATIONS RECUEILLIES SERONT TRAITÉES EN RESPECTANT DES RÈGLES STRICTES DE CONFIDENTIALITÉ.

NOUS VOUS REMERCIONS DE PRENDRE LE TEMPS DE RÉPONDRE À CE SONDAGE. PAR VOTRE ENGAGEMENT VOUS CONTRIBUEZ DE FAÇON CONCRÈTE À L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE DE VOTRE PROFESSION AU QUÉBEC.

MISE EN CONTEXTE D'UNE ÉTUDE DE PERTINENCE (PDF)

SONDAGES :

MASSOTHÉRAPEUTES – SALARIÉS OU TRAVAILLEURS AUTONOMES

(prévoir au plus 5 minutes) [CLIQUEZ ICI](#)

EMPLOYEURS – VOUS EMBAUCHEZ UN OU DES MASSOTHÉRAPEUTES

(prévoir au plus 10 minutes) [CLIQUEZ ICI](#)